

Zeitschrift:	Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera
Herausgeber:	Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte
Band:	25 (1974)
Heft:	4
Artikel:	Les constructeurs de l'église Saint-Marcel à Delémont (1762-1766)
Autor:	Cassina, Gaëtan
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-393164

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES CONSTRUCTEURS DE L'ÉGLISE SAINT-MARCEL À DELÉMONT (1762–1766)

par Gaëtan Cassina

Par-delà l'intérêt documentaire des faits, c'est le problème de la paternité d'une œuvre architecturale qui se pose avec l'histoire du chantier de Saint-Marcel. On attribue cet édifice à l'auteur de ses plans¹, bien que ceux-ci aient subi, en cours d'exécution, des modifications importantes de la part d'autres architectes et des entrepreneurs. Dans ce cas, la question de la paternité mérite une réponse nuancée, qui tienne compte de la complexité des données. On dispose des plans d'exécution «en grand, cottés et collés sur toile»². On peut suivre presque jour par jour la marche du chantier, grâce à la profusion et à la précision des textes d'archives³. Enfin, l'excellent état de conservation du monument⁴ permet de confronter les intentions, couchées sur le papier, avec leur réalisation, fixée dans la pierre.

Jugée caduque lors de la visite épiscopale de 1746, l'ancienne église fut démolie en 1758, après expertise en 1755. Seule la tour médiévale subsista jusqu'en 1850, où fut érigé l'actuel clocher. Ni la dispute du financement (1755–1759), ni celle des plans (1759–1761), qui toutes deux retardèrent la mise en œuvre d'une nouvelle paroissiale, ne peuvent être exposées ici. Rappelons que le prince-évêque de Bâle, Joseph

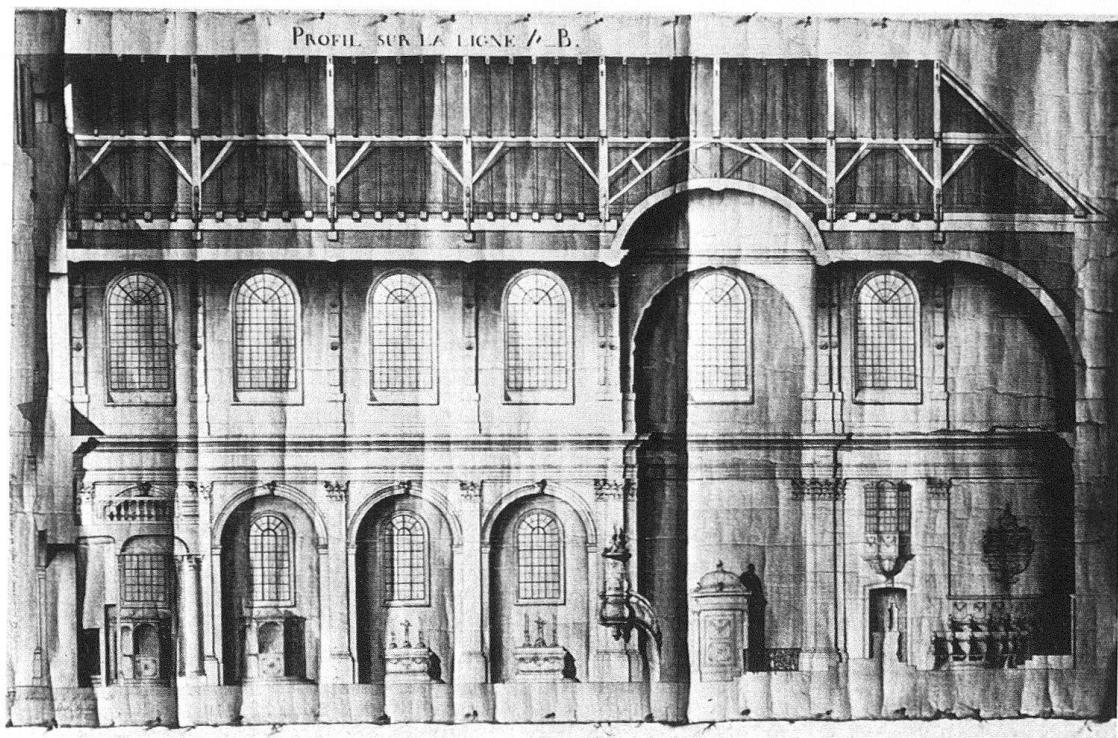


Fig. 1. Pierre-François Paris, Coupe et profil, 1762, détail: coupe longitudinale (69 × 114 cm). Archives municipales, Delémont

Guillaume Rinck de Baldenstein, avait imposé en 1761 les plans de son géomètre, le Bisontin Pierre-François Paris. A la requête de la ville, qui les avait fait «contrôler» par un architecte de Belfort, Schuler, S. A. ordonna encore quelques changements avant l'exécution définitive de février–mars 1762⁵.

Organisation du chantier

Le Magistrat de Delémont pouvait choisir entre deux systèmes de construction, depuis qu'il s'était résigné, en 1759, à assumer la plus grande part des frais de bâtisse :

1^o «Par entreprise», soit «en bloc» – le ou les entrepreneurs se chargeant, «outre la main d'œuvre, de fournir et voiturer tous les matériaux, et faire le creusage des fondations, enfin de rendre la ditte Eglise faite et parfaite et comm'on dit, la clef à la main, si l'on en excepte la couverture, les autels, chaire, fonds baptismaux et bancs» –, soit «par parties» – «voitures et fournitures de matériaux incomptant à la ville».

2^o «Par économie», c'est-à-dire en engageant pour conduire les travaux un appareilleur ou un piqueur, en lui adjoignant par contrats particuliers les maçons, tailleurs de pierres, carriers et autres ouvriers nécessaires, et en s'occupant des matériaux et de leur transport.

«Moins en veue de profit que pour (se) faire une petite réputation en fait d'architecture», Pierre-François Paris offrit de se mettre «pour un tiers dans l'entreprise» selon l'une ou l'autre des possibilités du premier système. Il proposait comme associés ses concitoyens Curton, entrepreneur des bâtiments du Roi à Blamont, et Perette, sculpteur en pierre. L'un des trois associés serait toujours sur place, «parce que nous ne

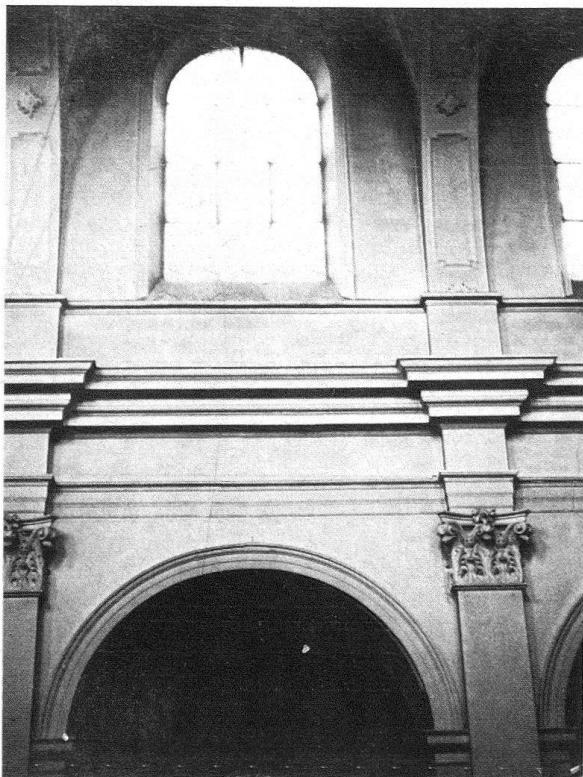


Fig. 2. Delémont, Saint-Marcel, intérieur, nef,
4^e travée, mur nord (avant restauration)

sommes pas d'humeur de nous décharger sur un piqueur du soin de veiller à l'ouvrage, comme font beaucoup d'autres architectes ou entrepreneurs, ce qui cause bien des mal-façons».

A cause d'un toisé défectueux, établi par un maçon local, Baptiste Methé, dont l'incompétence ne sera reconnue que plus tard, le Conseil soupçonna Paris d'exagérer le devis à son profit et ne lui confia pas l'entreprise. Cela se passait en novembre 1761.

Divers avis déterminèrent le Magistrat à bâtir «par économie». D'abord, un piqueur venu d'Arlesheim, qui, après avoir examiné le plan, se déclara «en état de l'executer ... et que la ville feroit bien de fournir les materiaux, que l'edifice en seroit meilleur et qu'il n'en couteroit pas tant». Ensuite Schuler, l'entrepreneur des fortifications de Belfort, avait précisé «que seroit le profit de la ville de batir par œconomie, qu'il en couteroit moins, et le batiment en sera plus solide, et pour cet effet il faudra avoir un bon appareilleur». Consulté, Paris estima qu'un appareilleur ne suffirait pas, «outre les ouvriers que l'on a a Delémont, il faudroit encore deux bons maçons, deux bons tailleurs de pierre et un bon perrier ou carrieur», de préférence francs-comtois. «Si mon Plan est bien executé en batissant par œconomie, j'aurai également l'honneur, mais je ne m'en mellerai qu'autant que l'on s'adressera à de bons ouvriers», précisa-t-il. Probablement conseillé par son géomètre, l'évêque s'opposa à l'engagement du piqueur d'Arlesheim, Hans Georg Anderhauer de Schwartzenberg⁶, et envoya Julien Joseph Rouhier, de Valoreille en Franche-Comté, «dont la capacité nous est suffisamment connue». Le 10 février 1762, marché est passé avec lui «pour diriger le batiment de la nouvelle Eglise». C'est le premier contrat relatif au futur chantier, dont l'organisation se poursuivra, un peu empiriquement, jusqu'au milieu de l'année, bien après le début des travaux. Le 22 février, les deux principaux collaborateurs de Rouhier sont engagés: Bartholemey Bataillard, de Villeparois en Franche-Comté, tailleur de pierre, et Xavier Perriot, de Droitefontaine, maçon et tailleur de pierre. On avait renoncé au carrier, que Paris jugeait essentiel. On se contenta d'arrêter un marché avec les maçons de Delémont, pour qu'ils fournissent les pierres nécessaires. Ils avaient noms Charles Feune, Frantz Joseph Feune, Pierre Parat et Joseph Cuenin.

Première étape

Quelques jours avant d'implanter le nouveau bâtiment, Paris incita le Conseil à démolir l'ancienne tour, afin d'en construire une sur la sacristie nord. A la demande du Magistrat, Rouhier rédigea un rapport, technique, sans soutenir ouvertement l'architecte⁷. Finalement, on résolut de conserver l'ancien clocher.

Le tracé de la moitié sud de l'église eut lieu au début d'avril. C'était le premier acte du chantier proprement dit. Pour Pierre-François Paris, ce fut pratiquement le dernier. L'évêque posa la première pierre, le 28 avril⁸. On aménagea un caveau, car on devait «beaucoup creuser sous la sacristie du coté de midi», en laissant «une ouverture dans les fondations contre le chœur à l'usage d'un second caveau».

Comme on pouvait le prévoir, la fourniture de la pierre – du «cartelage» – ne suffisait pas. Les ennuis commencèrent en juin, et dès juillet on envisagea de faire venir des Comtois. Toutefois, un marché ne fut conclu que le 1^{er} mai 1763, avec Nicolas

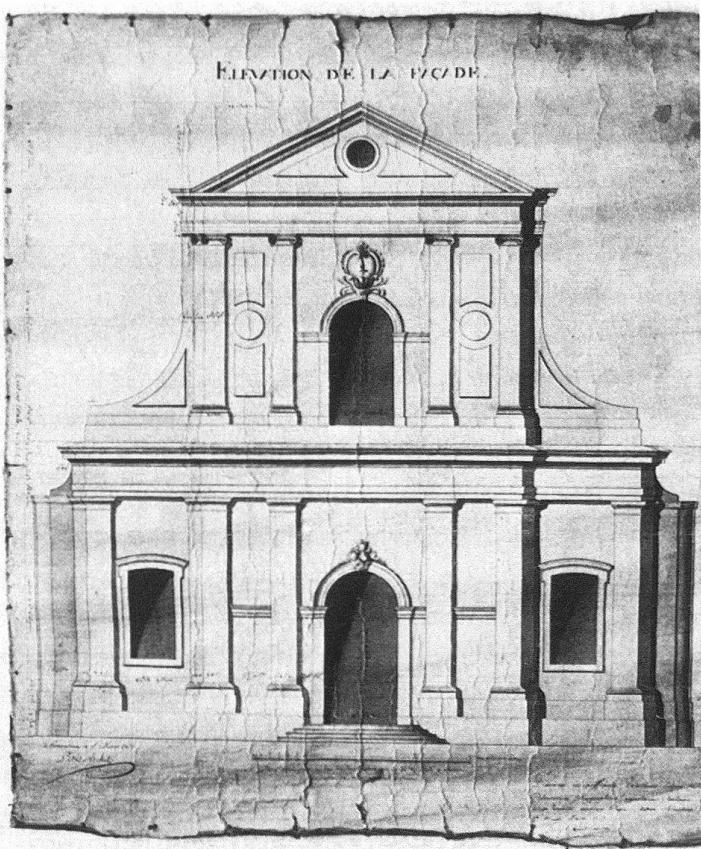


Fig. 3. Pierre-François Paris,
Elévation de la façade, 1762
(81,5 × 69 cm). Archives
municipales, Delémont

Joseph Bresse, Claude Joseph Joly, Jean François Collard, Joseph Vernier et Jean Deni Bataillar, tailleurs de pierres, «pour couper les pierres de la grande corniche de la face».

Les fondations, mesurant par endroits jusqu'à treize pieds⁹, devaient être achevées à la mi-octobre, quand Rouhier s'avisa que, «suivant le Plan la muraille de l'Eglise qui doit poser sur les piliers est plus large que lesdits piliers, par ainsi qu'il faudra les augmenter ou faire la muraille plus étroite». Se défiant probablement de Paris, le Conseil envoya Rouhier chez Schuler, à Belfort, qui se prononça pour «répaissir les piliers». En mai 1763, les piliers commençaient à s'élever, et l'on s'inquiéta de la place qu'ils tiendraient au détriment des bancs. Schuler ne put venir à Delémont; alors on se rendit à Bâle pour «parler à Mr Werenfels architecte ou à Mr Raillard». Il en résulta la contestation connue entre ville et prince-évêque, au sujet des plans¹⁰. Avec son projet, Samuel Werenfels proposait de poursuivre la construction des murs extérieurs, déjà élevés sur tout le pourtour de treize pieds. Une grande nef unique, plafonnée, aurait remplacé l'élévation basilicale à trois nefs voûtées. On formula des reproches précis à l'adresse de Rouhier : «l'appareilleur de la façon dont il batit par la position des pierres de taille occasionne de tres grands frais et inutiles a la ville, laquelle est hors d'état de continuer un édifice si dispendieux». Malgré l'ordre de continuer, intimé par l'évêque après devis comparatif des plans de Paris et de Werenfels¹¹, la ville interrompit le chantier en congédiant les ouvriers et leur conducteur, Julien Joseph Rouhier, le 20 juillet 1763.



Fig. 4. Delémont, Saint-Marcel, façade, 1763-1765 (avant restauration)

Sauf pour la question de l'épaisseur des piliers, cette première étape s'écarta relativement peu des plans, et, selon les habitudes de construction franc-comtoises, avait accordé un rôle prépondérant à la pierre de taille.

Altération des plans

L'arbitrage de deux architectes neutres devait décider de la forme sous laquelle on continuerait l'ouvrage, afin de procurer assez de place pour les sept cents communians de la paroisse, cela sans démolition d'aucune partie déjà construite. La ville s'adressa à Soleure, où l'on venait d'engager Gaetano Matteo Pisoni pour les plans et la bâtisse de la collégiale Saint-Ours¹². Le «promoteur fiscal de l'évêché» recourut à Louis Beuque, de Besançon, qui dirigeait le nouvel édifice de l'Eglise du Chapitre de Murbach à Guebwiller¹³. Réunis le 24 octobre 1763 à Delémont pour leur expertise, ces deux architectes se prononcèrent pour le plan de Paris, ne conseillant que des modifications mineures. Certaines de leurs propositions reprenaient, probablement, par hasard, un premier projet de Paris:

- deux tribunes en bois avec plafonds gypsés, à installer dans les bas-côtés, formule qui compensait dans l'idée de Paris l'attribution exclusive des collatéraux à la circulation¹⁴
- une fenêtre au milieu du chœur pour améliorer l'éclairage.

Pisoni avait fait une bonne impression au Magistrat. On lui écrivit le 14 novembre déjà «pour avoir de lui un piqueur». Il manda «pour quelques jours son maître piqueur» à la fin de décembre, annonçant «qu'il en viendra un autre pour la fin du mois de fevrier, qui pourra rester pendant la batisse de l'Eglise». Le rapport du piqueur soleurois, Johann Winistörffer, allait déterminer dans une large mesure la nouvelle orientation du chantier, et partant l'allure du bâtiment, surtout à l'intérieur. L'épargne constituait, avec la solidité de l'édifice, le souci majeur de la ville. Winistörffer laissa entendre qu'on économiserait beaucoup en substituant de la «bonne maçonnerie» à la pierre de taille, tant pour les fenêtres que pour les chapiteaux, architraves, corniches et piliers, «d'autant qu'avec le tems la pierre devenant noire, il lui faudroit donner une couleur», ou la reblanchir sans espoir qu'elle retrouve jamais l'apparence de la taille. Il ajouta qu'un aide serait indispensable à l'appareilleur. Ensuite de sa visite, trois résolutions furent prises en conseil: de s'arranger avec Baptiste Methé pour aider à l'appareilleur; d'écrire à des Comtois de venir pour tailler des pierres; de consulter Pisoniausujet de la maçonnerie. L'architecte approuva son piqueur, critiqua ce qu'il avait vu comme pierre de taille à Delémont, et précisa qu'à Saint-Ours, les piliers n'étaient en pierre de taille que sur sept pieds de haut. Tout le reste se faisait en maçonnerie «hormis les portes, fenestres, et corniches». Il donna à l'appui «les anciens exemples des Romains et des Modernes, et de tout l'Italie ou que l'on voit des Monuments antiques».

Avant d'envoyer à Delémont le piqueur annoncé pour diriger la suite et la fin des travaux de Saint-Marcel, Pisoni informa la ville des «parties à changer»:

- «otter l'interval et les salies fauses faites du piqueur dauparavant, car en la continuant on conduirait les defaut jusque a la cornice et apres ce la il en resultera des autres insuportables, de sorte que je vous conseille de prendre la fasson que je vous propose, et l'architrave sera en ordre»¹⁵;
- pour économiser, couvrir la croisée du transept comme le reste de la nef, en voûte d'arêtes au lieu de la coupole sur plan elliptique prévue dans les plans de Paris (fig. 1);
- ne pas faire de fenêtres dans les chapelles destinées à recevoir des autels, car ceux-ci en seraient «estropiés», et la lumière des fenêtres supérieures suffirait;
- pour pratiquer ces fenêtres hautes, il faudrait des lunettes, qui ne figuraient pas dans la coupe transversale, où il en traça une comme modèle, à la 4^e travée (fig. 1).

Il aurait aussi souhaité «donner la cornice de lordre exterieur, la quelle na pas la proporzione qui convienne, mais puisque vous ne avez beacub de pieces deja faite pour eviter la depence vous n'avez que a continuer» (fig. 3-4).

Il présentait le piqueur, Michel Zobel, du Tyrol (de Tannheim dans le Lechtal), comme un homme qui «na pas grand mine» mais «quil ne pas un sot, il se conoisse assez bien dans la pratique ... mais il a de besoin des autres masson almands affin qui se puisse faire comprendre dans sa langue naturelle, et je lui en fornire de bons». Il rejoignait l'avis de Paris sur la nécessité d'un architecte: «Je pourois aussi lui donner les Molures en grande pour faciliter l'execution ... car ces molures son toujours lauvrage des Architectes, et non pas des Piqueurs». Qu'on décidât «de l'envoyer chez celui qui vous à dresse le dessein au apres de moy ... il faut absolument qu'un architecte instruyse le Piqueur ou Conducteur de lauvrage».

Seconde étape

Michel Zobel mena les travaux à la satisfaction du Magistrat de mars 1764 à novembre 1766. Baptiste Methé l'assista jusqu'en septembre 1764, où on s'avisa qu'il se trompait dans ses listes de voitures, de toisés et de payements, et on le remplaça par un Comtois de la première étape : Bartholemé Bataillard. «Pour couper toutes les pierres pour la grande corniche de la nef et du chœur sous le toit», on en avait engagé d'autres, en juillet de la même année : Claude Joseph Collard de Neuville, Pierre Bourlan de Besançon, Jean François Collard, Jean Denj Bataillard, Jean François Tomas et Jean Claude Collard de Neuville. Pendant quelques semaines, un sculpteur, Jean-Baptiste Bron, de Charmoille, travailla sur le chantier, probablement aux parties ornementales de la façade : clefs du portail et des fenêtres. On eut cette fois encore des difficultés avec les carriers locaux, pour finir la façade, en 1765. A la fin de cette année-là, le gros œuvre était achevé, voûtes comprises, et on laissa Zobel «libre de ramener et choisir les ouvriers qu'il trouvera nécessaire pour l'année prochaine». Il fallait encore gypser l'intérieur et y apporter quelques éléments décoratifs en stuc. On peut discuter habituellement de l'appartenance de tels travaux au chantier proprement dit. Ici, le fait qu'ils aient été exécutés sous la direction de Zobel et par ses concitoyens, dont quelques membres de sa famille, relie étroitement ces ouvrages de décoration à la construction. Il aurait dû en aller de même pour les autels en «stuc marbré» : le père d'un des deux principaux stucateurs, qui devait en diriger la confection, fut retenu par la maladie au début de 1767, et le Magistrat renonça à le faire venir ultérieurement. Les porteurs du message, précisément les deux meilleurs stucateurs, Johannes Paur et Remond Zobel, frère de Michel, accomplirent alors ce qu'on peut considérer comme le dernier acte de chantier : l'application en stuc, sur les pilastres, des croix de consécration avec les symboles des douze apôtres¹⁶.

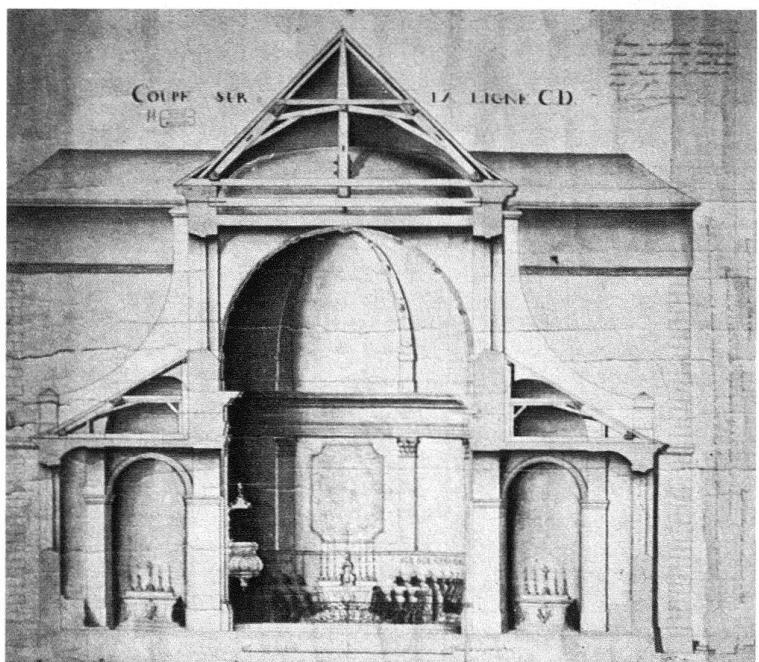


Fig. 5. Pierre-François Paris, Coupe et profil, 1762, détail de la coupe transversale. Archives municipales, Delémont

Conclusions

Il reste à considérer quelle part revient à Zobel dans l'altération des plans de Pierre-François Paris. Des changements proposés conjointement par Pisoni et Beuque, il réalisa les tribunes des croisillons, mais pas celles des bas-côtés, jugeant l'espace disponible insuffisant. Le Magistrat les fit commencer en 1766 malgré tout, mais l'évêque en ordonna immédiatement la démolition. Zobel suivit les conseils de Winistörffer et Pisoni relativement à la maçonnerie, exclut la pierre de taille à l'intérieur de l'église, et l'abandonna en quelque sorte aux tailleurs de pierre francs-comtois, tant pour la façade que pour les corniches, portes et fenêtres. Le Conseil approuva son idée de «ronde fenêtre» dans le bas du chœur, car il serait facile ensuite de la fermer, ce qui advint en effet. La fenêtre haute, au-dessus, prévue par le premier plan de Paris, recommandée par Schuler, refusée par le prince-évêque pour ne pas éblouir le célébrant, conseillée encore par Beuque et Pisoni, et par ce dernier une ultime fois, fut enfin exécutée. Contre l'avis de Pisoni, le Magistrat laissa faire les fenêtres des chapelles. Parmi les modifications majeures, le renoncement au «cul de fourg sphéroïde» de la croisée est imputable à Pisoni. La voûte d'arêtes qui a été élevée à sa place constitue la grande faiblesse de l'architecture de Saint-Marcel, malgré la qualité du décor de stuc qui en atténue la lourdeur trop apparente. Les exigences d'économie excusent Pisoni. Il se prêta de moins bon gré à l'abaissement des murs – de trois pieds trois pouces – «tout à l'entour de l'Eglise», mais fournit quand même un dessin (fig. 1–2). Il traça d'ailleurs des moulures

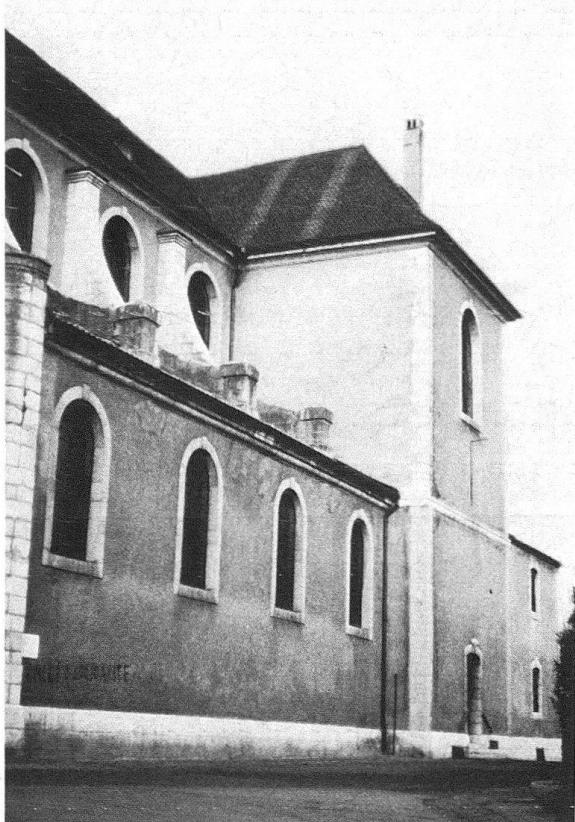


Fig. 6. Delémont, Saint-Marcel, extérieur vu du sud-ouest (avant restauration)

en grand à différentes reprises, en 1764, où Zobel vint fréquemment le consulter à Soleure. La même année, le charpentier de la Cour, Jacob Faxlunger, demanda s'il pouvait lever la charpente du chœur et des bas-côtés, ce à quoi Zobel acquiesça. On requit cette fois Werenfels de dessiner un plan pour la charpente : évincé en 1763, l'architecte bâlois trouvait avec cette modeste participation une maigre compensation¹⁷. Pisoni fut mandé une dernière fois en 1765 pour une affaire connue de chenaux¹⁸. A cette occasion, son attitude vis-à-vis du Magistrat préfigure le curieux épilogue de l'histoire du chantier de Saint-Marcel. En janvier 1768, alors que l'église était bénite depuis près de six mois, et qu'on en poursuivait la décoration, on reçut de Pisoni une lettre où il s'étonnait qu'on ne lui ait plus donné de nouvelles, après l'avoir «chargé de la direction d'un batiment considerable» qui n'était «pas un noriture pour l'estomaque dun Piqueur». Il réclamait trente Louis d'or. Après plus d'une année, pour éviter un procès, la ville lui en offrit six, «pour terminer la difficulté pendante», qu'il accepta. Le mot de la fin, l'architecte d'Ascona l'avait trouvé dans sa première lettre : «Messieurs vous avez sans doute eut tort de vous detacher d'un abile Architecte tell come Monsieur Paris». Comparées au charme un peu hybride de Saint-Marcel, les réalisations de Paris à Porrentruy donnent raison à ces propos.

Zusammenfassung

Im Bauvorgang der Pfarrkirche Saint-Marcel in Delsberg (1762–1766) lassen sich zwei verschiedenartige Etappen unterscheiden.

Das erste Jahr leitete der Polier Julien-Joseph Rouhier aus der Freigrafschaft den Bau; er befolgte ziemlich getreu Pläne und Anweisungen von Pierre-François Paris aus Besançon, der zuerst Geometer, später Hofarchitekt des in Pruntrut residierenden Fürstbischofs von Basel war.

Nachdem ein Zwist zwischen diesem und der unter seiner Herrschaft stehenden Stadt Delsberg über die Baupläne beigelegt war, wurden die Arbeiten 1764 wieder aufgenommen. Die Oberaufsicht hatte, wenigstens am Anfang, Gaetano Matteo Pisoni aus Ascona, der Architekt der Kathedrale von Solothurn. Pisoni, der einst seine Maurerlehre im Tirol absolviert hatte, sandte für die Fortsetzung des Werks den Bauführer Michel Zobel aus Tannheim im Lechtal nach Delsberg. Entsprechend dem vom Solothurner Baumeister Johann Winistorffer gegebenen, von Pisoni unterstützten Rat verliess er im Innern der Kirche die bisherige Ausführung in Haustein und fuhr mit Bruchsteinmauerwerk weiter, das dann 1766 von Tirolern stuckiert wurde. Die Hausteinarbeiten der ganzen Fassade, der Portale, der Fenster und des Kranzgesimses blieben die Aufgabe der Steinmetzen aus der Freigrafschaft; ihr Werk zeigt gegenüber den Plänen eine gewisse Vereinfachung. Die Hauptveränderung an dem Projekt des Architekten Paris besteht indessen darin, dass statt der vorgesehenen elliptischen Vierungskuppel ein niedrigeres Kreuzgratgewölbe ausgeführt wurde, vom gleichen Typus, wie er für Schiff und Chor Verwendung fand. Wenn Pisoni für diesen Eingriff die Verantwor-

tung trägt, ist ihm doch zugute zu halten, dass er nur dem Wunsch der Stadt nach Einsparungen und Solidität Rechnung trug.

Saint-Marcel darf also nicht in jeder Hinsicht als das Werk von Paris betrachtet werden, sondern stellt sich dar als das verhältnismässig glückliche Ergebnis einer bewegten Baugeschichte. Gewiss aber stünde die Kirche als ein einheitlicheres Werk vor uns, hätte Paris den Bau leiten dürfen.

Notes

¹ De l'abbé Sérasset à Gruber, de 1841 à 1971, la bibliographie est quasi unanime à ce sujet.

² Déjà connus de DAUCOURT, *Episodes de l'histoire de Delémont XVIII^e siècle*, Delémont 1910, p. 26, ces plans n'ont été retrouvés qu'au début de cette année par l'actuel responsable des Archives municipales de Delémont (citées AMD), M. Jean-Louis Rais, sans l'amabilité duquel les présentes lignes n'auraient pas vu le jour. Les plans feront l'objet d'une étude ultérieure (fig. 1, 3, 5).

³ Classées sous chiffre V EGLISE, mais non cotées, les archives de la reconstruction de Saint-Marcel aux AMD ont fourni presque toute la matière de cet article. Pour éviter d'alourdir l'appareil critique, nous nous sommes limité à mettre entre guillemets les citations sans renvoyer chaque fois aux pièces dont elles sont extraïtes. Aux Archives de l'Ancien Evêché de Bâle, à Porrentruy, le dossier A 27/16 complète la documentation, avec les Procès-Verbaux du Conseil aux AMD.

⁴ «Malgré» deux restaurations, entre 1911 et 1918 et vers 1938. Sous la direction de MM. Alban et Giuseppe Gerster, architectes à Laufon, une rénovation est actuellement en cours. Le décor et le mobilier, presque intacts également, ajoutent à l'intérêt de l'église.

⁵ Henri Schuler, entrepreneur et appareilleur originaire de Westphalie, avait conduit les travaux de l'église Saint-Christophe à Belfort. Voir R. TOURNIER, *Les Eglises comtoises*, Paris 1954, p. 313. Les plans de Maréchal dataient de 1726. S'agit-il du même Schuler?

⁶ Sur Anderhauer, voir P. LACHAT, *Hans Georg Anderauer*, dans: *Baselbieter Heimatblätter*, 35 (1970), S. 479–484.

⁷ Il faut savoir que Rouhier était l'un des experts, celui de l'évêque, lors de la «visite» de 1755, qui décida du maintien de la tour.

⁸ L'inscription latine dont elle fut pourvue résume la répartition du financement, en la simplifiant un peu.

⁹ Et non trente, comme on l'a répété depuis SERASSET, *L'Abeille du Jura*, II, Neuchâtel 1841, p. 269.

¹⁰ Voir H.-R. HEYER, *Un projet inconnu de Samuel Werenfels pour l'église Saint-Marcel à Delémont*, dans: *Nos Monuments d'Art et d'Histoire*, 1963, pp. 8–12.

¹¹ Depuis octobre 1762, le prince était Simon-Nicolas de Montjoie-Hirsingue. Il envoya pour établir ce devis ses ingénieurs Philippe-Jacob Dano et Pierre-François Paris, devenu architecte de la Cour. Voir G. AMWEG, *Les Arts dans le Jura Bernois*, I, Porrentruy 1937, pp. 76, 85–88. Paris revit alors le chantier!

¹² Voir H.-R. HEYER, *Gaetano Matteo Pisoni*, Berne 1967, pp. 18–19. Les documents retrouvés sur le rôle de Pisoni à Saint-Marcel confirment absolument les conclusions de Heyer sur les théories et la pratique de l'architecte tessinois.

¹³ On attend la publication de Jürg Davatz sur l'église Notre-Dame de Guebwiller. Selon une aimable communication de M. J. Baumann, archiviste et historien à Thann, on a découvert cette année dans les archives de l'église en question un portrait de Beuve.

¹⁴ Les premiers plans de Paris pour Saint-Marcel, avec deux tours flanquant la façade, ne nous sont connus que par la description qu'il en donne. Ils remontent à 1760.

¹⁵ La description n'est pas très claire, bien qu'il semble s'agir de la nef principale, et des conséquences de la «surépaisseur» des piliers (voir plus haut). S'il s'agit bien de cela, la correction ne rétablit pas la disposition des plans, à savoir un entablement continu, sans saillie à chaque pilastre (fig. 1–2).

¹⁶ Et non «le chemin de croix» avec «les instruments de la Passion», selon A.-C. GRUBER, *La ville de Delémont*, Guides de Monuments suisses, 1971, p. 10.

¹⁷ Nous avons négligé, au profit des «murs», certains aspects du chantier: portes, fenêtres, par exemple, qui ne font tout de même pas partie de la décoration de l'église. Pour le compte de l'évêque (nef), du curé (choeur), de la ville et du Vénérable Chapitre de Moutier-Grandval – utilisateur du chœur – (sacristies), Faxlunger réalisa les charpentes entre 1762 et 1765, ainsi que les différentes tribunes, pour lesquelles il avait fait des plans.

¹⁸ Voir HEYER, *Pisoni* (cf. n. 12), pp. 18–19 et 98.

Photographies: Gaëtan Cassina.